

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 23 juin 2021 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

- 
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée  
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- M. Gaétan Pageau, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette  
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec  
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec  
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier
- Sont absents: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec  
M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

### **Ouverture de la séance**

---

À 10 h 30 monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés ministériels et aux décrets du gouvernement concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

### **CA-2021-0332**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Monsieur le conseiller Rémy Normand informe que le sommaire décisionnel IN2021-013 intitulé *Entente de réalisation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, relative au déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution, dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Hochelaga phase 2 (PAM200066) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*, est retiré.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,  
appuyée par monsieur le maire Gaétan Pageau,  
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0333**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 9 juin 2021**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 9 juin 2021, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Communications écrites au conseil**

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

**Période d'intervention des membres du conseil**

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

**Adoption des résolutions**

**CA-2021-0334**

**Entente entre la Ville de Québec et l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale), relative à des services professionnels et techniques - Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec - 2021–2022 (Dossier 75349) - AP2021-242 (CT-2540473) — (Ra-2284)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale), relative à des services professionnels et techniques -

Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec – 2021–2022, pour une somme de 215 096 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° les directeurs du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et du Service des approvisionnements à signer cette même entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0335**

**Entente entre la Ville de Québec et la *Corporation des fêtes historiques de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la Nouvelle-France 2021* - **BE2021-017** (CT-2537500) — (Ra-2284)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le maire Gaétan Pageau,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation des fêtes historiques de Québec*, relative au versement d'une subvention de 150 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la Nouvelle-France 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0336**

**Lettre d'intention du Service du développement économique et des grands projets au ministère des Transports du Québec, afin de reprendre la gestion d'une partie du lot 1 758 400 du cadastre du Québec, afin de permettre un meilleur réaménagement du secteur Rochebelle – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2021-682** (Ra-2284)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser le Service du développement économique et des grands projets à faire parvenir au ministère des Transports du Québec une lettre d'intention, afin de reprendre la gestion d'une partie du lot 1 758 400 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 891,1 mètres carrés, afin de permettre un meilleur réaménagement du secteur Rochebelle, tel qu'illustré sur le plan préliminaire et selon des conditions conformes à celles mentionnées dans la lettre d'intention joints au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0337**

**Résiliation discrétionnaire des contrats, lots 1, 2 et 3, pour le transport et le recyclage des résidus verts de l'agglomération de Québec – 2021 à 2023 (Appel d'offres public 74696) - AP2021-425 (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la résiliation discrétionnaire des contrats, lots 1, 2 et 3, pour le transport et le recyclage des résidus verts de l'agglomération de Québec – 2021 à 2023, adjugés à *Récupération Tersol inc.* en vertu de la résolution CA-2021-0103 du 3 mars 2021, à compter du 30 juin 2021 à minuit.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0338**

**Adjudication d'un contrat pour la réception, le conditionnement et la mise en valeur des branches en provenance des écocentres de la Ville de Québec (Appel d'offres public 75478) - AP2021-438 (CT-2540013) — (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *GFL Environnemental inc.*, le contrat pour la réception, le conditionnement et la mise en valeur des branches en provenance des écocentres de la Ville de Québec, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2024, pour une somme estimée à 302 509,50\$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75478 et à sa soumission du 6 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0339**

**Adjudication d'un contrat pour la fourniture de divers filtres de ventilation pour bâtiments (Appel d'offres public 75107) - AP2021-445 (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Tridimhardy inc.*, le contrat pour la fourniture de divers filtres de ventilation pour des bâtiments, du 3 mai 2021 au 30 avril 2024, pour une somme estimée à 223 468,47 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75107 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0340**

**Adjudication d'un contrat pour les services d'installation et de réparation d'équipements audiovisuels (Appel d'offres public 75431) - AP2021-447 (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *LSM Son et Lumières inc.*, le contrat pour les services d'installation et de réparation d'équipements audiovisuels, du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024, pour une somme estimée à 423 054 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75431 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0341**

**Avenant-11 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, et appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises, en raison de la pandémie de la COVID-19 - DE2021-795 (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'avenant-11 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, en raison de la pandémie de la COVID-19, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant-11 joint au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme additionnelle maximale de 5 M\$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises, en raison de la pandémie de la COVID-19.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0342**

**Subvention pour l'année 2021 à Moisson Québec, dans le cadre du Programme de récupération en supermarchés - MR2021-002 (CT-2530729) — (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de verser une subvention de 120 000 \$ pour l'année 2021 à *Moisson Québec*, dans le cadre du *Programme de récupération en supermarchés*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2021-0343

**Approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et les trois syndicats prenant part au *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec*, relative à la restructuration dudit régime et le règlement de divers griefs - RH2021-462 (Ra-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approuver la lettre d'entente entre la Ville de Québec et les trois syndicats prenant part au *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec*, relative à la restructuration dudit régime et le règlement de divers griefs, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le Service des ressources humaines à procéder à la consultation en vertu de l'article 55 de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ c S-2.1.1.).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2021-0344

**Entente entre la Ville de Québec et l'*Université Laval*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Institut nordique du Québec – Un bâtiment emblématique de recherche sur la nordicité* - DE2021-834 (CT-DE2021-834) — (Ra-2286)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 3 000 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Institut nordique du Québec – Un bâtiment emblématique de recherche sur la nordicité*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Université Laval*, relative au versement d'une subvention maximale de 3 000 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0345**

**Entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Institut nordique du Québec – Des espaces en entrepreneuriat et en innovation nordique* - **DE2021-835** (CT-DE2021-835) — (Ra-2286)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

1° d'approprier une somme maximale de 2 000 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Institut nordique du Québec – Des espaces en entrepreneuriat et en innovation nordique*;

2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention maximale de 2 000 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0346**

**Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Stephan Bugay (ID. 094311), à titre de directeur des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu - **RH2021-487** (CT-RH2021-487) — (Ra-2286)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Stephan Bugay (ID. 094311), pour agir à titre de directeur des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu (poste 34584), avec effet le 5 juillet 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel et audit contrat joint à ce même sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2021-0347**

**Abolition de la Direction adjointe de l'Office du tourisme du Québec, et du titre d'emploi associé au poste de directeur adjoint – Mise à jour de la nomenclature des emplois du personnel de direction - RH2021-491 (CT-RH2021-491) — (Ra-2286)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'abolir la Direction adjointe ainsi que le titre d'emploi associé au poste de directeur de cette unité administrative, classe 3 (poste 45814) de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*, et de déclarer la titulaire de ce poste à titre d'employée en surnombre, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le Service des ressources humaines à effectuer la mise à jour de la nomenclature des emplois du personnel de direction, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Avis de motion**

---

**CAAM-2021-0348**

**Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge, R.A.V.Q. 1407, et dépôt du projet de règlement - TM2021-085 (Ra-2284)**

---

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* relativement à certaines interdictions d'effectuer un virage à droite au feu rouge.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CAAM-2021-0349**

**Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 696 470 du cadastre du Québec et d'une partie du lot numéro 1 696 787 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1341, et dépôt du projet de règlement - **GT2021-216** (Ra-2285)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement autorisant la réalisation d'un projet d'habitation sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 696 470 du cadastre du Québec et d'une partie du lot numéro 1 696 787 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social mis en oeuvre en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*. Il contient les règles d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet et modifie en conséquence, à l'égard de celui-ci, le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme*.

La partie du territoire visée au premier alinéa est située dans la zone 36457Cb, localisée approximativement à l'est de la rue Elzéar, au sud du boulevard Wilfrid-Hamel, à l'ouest de la rue Bernard-Grondin et au nord de l'avenue de la Famille.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CAAM-2021-0350**

**Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1410, et dépôt du projet de règlement - **PV2021-013** (Ra-2285)**

---

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés* afin d'augmenter le montant de la dépense autorisée et celui de l'emprunt décrété de 15 000 000 \$ pour établir ceux-ci à la somme de 25 722 000 \$.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CA-2021-0351**

**Modification de la fiche 47002 du PIQ 2021-2025 - **PV2021-013** (RA-2285)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de modifier la fiche 47002 du PIQ 2021-2025, afin d'y ajouter une somme de 15 000 000 \$, soit une somme annuelle de 3 000 000 \$.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CAAM-2021-0352**

**Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle afin de répondre à l'obligation d'adopter des mesures favorisant les fournisseurs québécois, R.A.V.Q. 1411, et dépôt du projet de règlement - AP2021-492 (Ra-2285)**

---

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un *Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle* afin de répondre à l'obligation prévue à l'article 124 de la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, LQ 2021, c. 7, de prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Également, ce règlement modifie le *Règlement de l'agglomération sur la gestion contractuelle* afin de tenir compte de la réorganisation administrative du Service des approvisionnements.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CAAM-2021-0353**

**Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur une partie des lots numéros 1 282 440 et 4 778 891 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1412, et dépôt du projet de règlement - GT2021-215 (Ra-2285)**

---

Monsieur le conseiller Patrick Voyer donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement autorisant la réalisation d'un projet d'habitation sur une partie des lots numéros 1 282 440 et 4 778 891 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social mis en oeuvre en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*. Il contient les règles d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet et modifie en conséquence, à l'égard de celui-ci, le *Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme*.

La partie des lots numéros 1 282 440 et 4 778 891 visée par le premier alinéa est située dans la zone 42057Cc, localisée approximativement à l'est du boulevard Henri-Bourassa, au sud de la rue des Roses, à l'ouest de l'avenue des Sauges et au nord de la rue d'Orsainville.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**Adoption de règlements**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur les autorisations d'occupation de la voie publique, R.A.V.Q. 1313, tel que modifié.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1405.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens**

---

Aucune question n'a été reçue par courriel.

### **Clôture de la séance**

---

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 44.

Steeve Verret  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier